

Honoraires et frais au 01 mars 2021

Juris Tax établit ses facturations d'honoraires et frais sur base du tarif horaire ci-dessous, en tenant compte du temps réellement presté (y compris les communications téléphoniques) et en application de nos conditions générales de services disponibles sous <https://juristax.be/cabinet/conditions-de-services/>.

Les honoraires sont indexés au premier mars de chaque année impaire. La prochaine fois en 2023.

Prestations en Belgique, sauf mention particulière		Forfait / Heure Hors TVA	TVA belge incluse
1 ADM	Prestations ou formalités administratives sans avis ni conseil	H 92,00	111,32
2 ADM	Assistance dans l'accomplissement des obligations fiscales Assistance administrative à la gestion (création, clôture, cession, transmission, cessation, Plan financier, réorganisation judiciaire)	H 92,00	111,32
3 TAX	Déclaration TVA BE ou fiscale belge et annexes - Avis, assistance, représentation ou contrôle en matière fiscalité belge	H 145,00	175,45
4 TVA	Avis, assistance, représentation ou contrôle en matière TVA BE LU FR Audit TVA et optimisation TVA BE ou FR Demande et suivi d'une décision anticipée, ruling, rescrit	H 145,00	175,45
5 LEG	Rédaction de contrat, convention ou renseignements juridiques Rédaction des statuts de sociétés, ASBL - AISBL & Fondations Avis, Assistance, représentation dans les marchés publics	H 158,00	191,18
6 SOC	Avis, assistance, représentation en droit des sociétés et des ASBL	H 158,00	191,18
7 LIQ	Mission de liquidateur de sociétés ou d'associations - Mandataire de justice ou Mandataire de crise	H 185,00	223,85
8 TAX	Avis, assistance, représentation en matière de fiscalité intra-UE ou internationale (ou devis des correspondants étrangers)	H 185,00	223,85
9 TVA	Identification TVA en Belgique d'un non résident UE	F 185,00	223,85
10 TVA	Dépôt d'une déclaration TVA périodique BE pour un non résident UE	F 92,00	111,32
11 TVA	Identification TVA dans autre Etat de l'Union européenne d'un non résident *	F 278,00	336,38
12 TVA	Dépôt d'une déclaration TVA dans l'Union européenne pour un non résident *	F 145,00	175,45
13 TVA	Traitement fiscal par série entamée 30 documents scannés (achat / vente)	F 92,00	111,32
14 ABO	Abonnement Avis fiscaux 10H uniquement par Téléphone /An	F 1.048,00	1.268,08
15 ABO	Abonnement Avis fiscaux 2H uniquement par Téléphone /Trimestre	F 267,24	323,36
16 ITA1	Avis simple écrit juridique fiscaux pour confrère sous abonnement (-30%)	H 101,50	122,82
17 ITA2	Avis simple écrit juridique fiscaux pour confrère sans abonnement (-20%)	H 116,00	140,36
18 ITA3	Demi jour check dossier, CA, AG, procédures, etc.	F 725,00	877,25
19 ITA4	Demi jour check dossier, CA, AG, procédures, etc. avec rapport écrit	F 906,25	1.096,56
20 FOR	Deux heures de conférence en Droit Fiscalité belge (sans support)	F 290,00	350,90
21 FOR	Deux heures de conférence en Droit Fiscalité belge (avec support PDF)	F 435,00	526,35
22 FOR	Demi journée de formation en Droit Fiscalité belge (3 H avec support PDF)	F 725,00	877,25
23 FOR	Demi journée formation en Droit Fiscalité non belge (3H avec support PDF)	F 942,50	1.140,43
24 SOC	Constitution de sociétés en Belgique (hors frais de Notaire et plan financier) : Recherche d'une solution, mise en place, assistance, rédaction des documents, contacts, statut des dirigeants	F 406,00	491,26
25 SOC	Constitution de ASBL - AIBL - Fondation (hors frais de Notaire éventuel, droit d'enregistrement et publication MB) ; mise en place, assistance, rédaction des documents, membres	F 507,50	614,08
26 SOC	Package Adaption statuts Sociétés et Associations, Fondation au CSA (hors frais éventuel de Notaire et de publications)	F 362,50	438,63
27 SOC	Identification en Belgique d'un bureau de liaison ou représentation (hors frais BCE)	F 311,75	377,22
28 SOC	Identification en Belgique d'une succursale ou d'un bureau de représentation avec du personnel ou des obligations TVA (hors frais BCE et secrétariat social)	F 543,75	657,94
29 SOC	Constitution de sociétés à l'étranger : Recherche d'une solution, mise en place, assistance, rédaction des documents, contacts, statut des dirigeants	sur devis	du confrère sur place
Coefficient supplément d'urgence ou de complexité (avertissement préalable)		de 20% à 50%	
Sur les prestations 1 à 13 et 16,17 les confrères et consœurs bénéficient d'une remise		de 20% à 30%	
Frais et débours exposés		Forfait HTVA	TVAC
30 ADM	Débours administratif de correspondance, note, rapport, mail (par page entamée)	F 9,20	11,13
31 ADM	Débours de déplacement (par kilomètre parcouru) (hors Belgique = plus débours logement & transport)	F 0,92	1,11
32 ADM	Forfait de déplacement à Bruxelles (hors débours logement)	F 72,50	87,73
33 ADM	Traduction de documents, rapports, syllabi, etc. selon la langue et le tarif par page	P	devis du traducteur

V16

* Certains Etats comme l'Espagne nécessitent des frais supplémentaires, non inclus, de correspondant sur place

Juristax a développé un réseau de correspondants TVA dans les différentes Etats membres de l'Union Européenne ainsi qu'en Suisse, en Norvège, au Maroc, Singapour, Maurice, Shanghai et au Brésil



JURIS TAX

BE + 32 476 394 113
FR +33 628 463 656

jprtva ad juristax.eu

TVA BTW BE 0613811743
RPM Bruxelles
Jean Pierre RIQUET
IAB-IEC-ITAA 11050219
www.juristax.eu
Skype, Twitter : jprtva
Conférence call via Teams